

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Laboratoire de droit privé - LDP

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Montpellier

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Urbain-Parléani, Présidente
du comité d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président". (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans le tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Laboratoire de droit privé
Acronyme de l'unité :	LDP
Label et N° actuels :	EA 707
ID RNSR :	199113197N
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Christophe Albiges
Nom du porteur de projet(2021-2025) :	M. Christophe Albiges
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	1

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	Mme Isabelle Urbain-Parléani, Université de Paris
Experts :	Mme Maud Laroche, Université de Rouen M. Julien Laurent, Université Toulouse 1 Capitole M. Jean-Philippe Lhernould, Université de Poitiers (CNU) Mme Nathalie Martial-Braz , Université de Paris

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

Mme Marie-Christine Sordino

INTRODUCTION

HISTORIQUE, LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

Le laboratoire de droit privé, LDP, a été créé par Ch. Mouly et B. Teyssié. Après avoir été dirigé par Mme M.-L. Mathieu et M. J.-P. Tosi, il est dirigé depuis 2010 par M. Ch. Albiges.

Les locaux de l'unité sont situés au sein du bâtiment II de la faculté de droit et science politique de l'université de Montpellier, soit en centre-ville.

Quant à son écosystème de recherche, l'unité contribue depuis l'origine à la mise en place et au développement du Laboratoire d'excellence (Labex), à la suite d'un appel à projet remporté en 2010. Le Labex Entreprendre s'inscrit dans des programmes d'investissement d'avenir. Il regroupe environ 200 chercheurs associés à cinq équipes de recherches dans les domaines du droit, de l'économie et du management. Le LDP bénéficie de l'une des 6 chaires du programme (la chaire Entreprendre), relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises et de deux contrats doctoraux.

Par ailleurs, l'unité bénéficie de son intégration au projet I-site Montpellier université d'excellence dit MUSE, dont l'université de Montpellier est porteuse, relatif à l'agriculture, à l'environnement et à la santé. Cette intégration permet à l'unité de bénéficier de financements ponctuels sur réponse à des appels à projet.

DIRECTION DE L'UNITÉ

L'unité est actuellement codirigée par M. Christophe Albiges et Mme Christine Hugon.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS-2-1 Droit

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité s'intéresse au droit privé dans son ensemble, envisagé dans une dimension transversale, c'est-à-dire en s'efforçant de mettre en perspective les différentes branches de cette discipline. Sur la période évaluée, l'activité scientifique de l'unité s'est organisée autour de trois thématiques : les sources du droit, notamment la question de la codification, le droit de la famille et le droit des sûretés largement entendu.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Laboratoire de droit privé - LDP		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2019	Nombre au 01/01/2021
Professeurs et assimilés	8	10
Maîtres de conférences et assimilés	6	6
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	1	1
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	2	1
Sous-total personnels permanents en activité	17	18
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants	40	
Autres personnels non titulaires		
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	42	
Total personnels	59	18

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le laboratoire de droit privé, LDP, a mené une activité très satisfaisante sur la période évaluée.

D'une part, le nombre de publications et de participations à des colloques est significatif rapporté au nombre de membres permanents de l'unité. D'autre part, la qualité de ces travaux est certaine. En sus des activités individuelles de chacun des membres, une dynamique collective apparaît au vu d'ouvrages collectifs dirigés par des membres de l'unité auxquels sont associés d'autres membres, manifestant cette dynamique et révélant une volonté d'entraînement qui ne peut qu'être saluée.

La qualité des travaux ainsi réalisés est soulignée, notamment, par le bénéfice d'une chaire du Labex Entreprendre, le nombre important de doctorants financés attachés à l'unité et le développement de l'internationalisation de son activité.

Car l'unité est, de plus, bien insérée dans son environnement. Dans l'environnement international, l'insertion est en cours, mais cette réalisation est déjà marquée par la conclusion de partenariats avec des universités étrangères qui s'ajoutent aux échanges individuels réalisés depuis et vers l'unité.

Dans l'environnement non académique, l'insertion de l'unité se traduit par des échanges fructueux avec les institutions judiciaires et les praticiens du droit, tant grâce à la contribution de ceux-ci aux travaux de recherche, notamment par l'intervention lors de colloques ou par des formations dispensées au sein du master adossé à l'unité, que grâce à la contribution des membres de l'unité à la formation initiale ou continue des praticiens, notamment par des interventions régulières au sein d'institutions spécialisées.

S'agissant de son organisation interne, l'unité parvient à fonctionner avec souplesse et efficacité, en dépit d'un soutien administratif réduit et d'une formalisation quasiment inexistante des procédures.

De même, le soutien à la jeune recherche et la formation par la recherche relèvent de solutions essentiellement ponctuelles, fondées sur la grande disponibilité des enseignants-chercheurs.

Le projet envisagé, fondé sur trois thèmes situés dans la continuité des thèmes précédents est parfaitement en phase avec les préoccupations sociétales et économiques actuelles ainsi que les projets législatifs. La volonté d'intégration des praticiens à ce projet doit être saluée, ce d'autant plus qu'elle s'inscrit aisément dans le cadre de relations déjà nouées, favorables au rayonnement de l'unité.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

